



Newsletter 33 - avril 2026

Bilan 2025 du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) Aisne Vesle Suippe

Le bilan de la 5ème année de fonctionnement du contrat indique un engagement de 83,3% du montant financier global, dont voici quelques actions : environ 10 km de cours d'eau restaurés (Suippe, Noblette, Vesle, Prosne, Beaurepaire, ru de Chaudardes), des diagnostics et Plans Pluriannuels de Restauration et d'Entretien de cours d'eau réalisés ou en cours (Rouillat, Orillon, ruisseau d'Epoye, Bouvancourt, affluents de l'Aisne), des travaux de restauration de la continuité écologique sur la Suippe, environ 2,5 ha de zones humides restaurées et environ 19 ha entretenus, 19 cours d'eau suivis pour les niveaux d'eau, des études et travaux d'hydraulique douce dans le vignoble.

Préparation d'un nouveau contrat territorial

Le CTEC Aisne Vesle Suippe entre dans sa dernière année. Le SIABAVES souhaite toutefois poursuivre cette dynamique au sein d'un nouveau contrat territorial. En parallèle de l'actuel CTEC, un nouveau diagnostic du territoire et un programme d'actions partenarial sont actuellement en cours de définition.

Renouvellement de la DIG pour la Prosne

L'arrêté préfectoral renouvelant la Déclaration d'Intérêt Général du plan pluriannuel de gestion de la Prosne pour 5 ans, est paru le 17 mars 2026. Il est consultable sur la page du site internet du SIABAVES dédiée à la Prosne : [page de la Prosne](#).

Diagnostics des cours d'eau 2026

Le SIABAVES poursuit les diagnostics de cours d'eau sur son territoire. Seront étudiés en 2026 la Muze et son affluent le Murton, le Cheneu (des affluents de la Vesle) et la Brandeuille (affluent de l'Ardre).

SIABAVES

CS 80036, 51722 Reims Cedex
France

Vous recevez cet e-mail car vous
êtes abonné à la lettre d'information
du Siabaves.

[Se désabonner](#)

